



Lanton, le 7 novembre 2021

Madame le Maire
MAIRIE DE LANTON
18 Avenue de la République
33138 LANTON

Objet : Question Orale / Conseil Municipal du 10 novembre 2021

Madame le Maire,

Conformément à l'article L.2121-19 du CGCT, je vous adresse la Question Orale suivante, en amont du Conseil Municipal du 10 novembre prochain.

En dépit de demandes répétées, entre autres de la part des riverains concernés, nous demeurons sans aucune information concrète relative au transfert des ateliers des Services Techniques, pas plus que pour la reconstruction de la RPA.

Nous souhaiterions, en particulier, savoir quelles sont aujourd'hui vos options, compte-tenu des difficultés rencontrées sur le projet initial ?

Dans la mesure où les dates prévues sont dépassées, pouvez-vous nous indiquer où en sont vos négociations avec Logévie ? De nouveaux actes ont-ils été signés ou vont-ils l'être ?

Ne serait-il pas judicieux, au regard de la situation, d'envisager la réhabilitation de ces deux sites ?

Je vous remercie par avance de vos réponses, et vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-Charles PERUCHO
Conseiller Municipal